

**COMPTE RENDU de Conseil d'École**  
Année scolaire 2016/2017

École : Léglantiers RPI Les hirondelles	Communes : Léglantiers / Pronleroy / Montiers / La Neuville Roy / Wacquemoulin.
Date : jeudi 22/06/2017	
Horaires : 17h30/19h	
Lieu : École de Léglantiers	
Nom du président : Mme CAZIER Cyrielle (directrice)	
Nom du secrétaire : Mme CAZIER Cyrielle (directrice)	
Nom des participants et qualité :	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Mme Cazier Cyrielle (directrice)</li><li>- Mme Bâisse Adeline (adjointe)</li><li>- Mme Lubin Muriel (parent d'élève)</li><li>- Mme Tréménec Murielle (parent d'élève)</li><li>- Mme Delaplace Sabrina (suppléante)</li><li>- Mme Trybus Aurélie (suppléante)</li><li>- Mr Lesueur Thomas (président du SIRS)</li><li>- Mr Bonnement Julien (Maire de Léglantiers, membre du SIRS).</li><li>- Mme Moerecant Céline (membre du SIRS)</li></ul>	
Absents excusés : Mme Bergeron Aurélie.	
Absents : /	
<u>Ordre du jour de la réunion :</u>	
1/ Evaluations CM2 ;	
2/ Sorties scolaires et classe découverte ;	
3/ Coopérative ;	
4/ Rentrée 2017/2018 ;	
5/ Rythmes scolaires ;	
6/ Projet RPC ;	
7/ Listes de matériel pour la rentrée ;	
8/ Questions diverses.	

Thèmes abordés et décisions prises :

**1/ Evaluations CM2 :**

Ensemble satisfaisant. Sur 9 élèves de CM2 :

- 5 élèves ont plus de 80% de réussite ;
- 2 élèves ont entre 60 et 70% de réussite ;
- 2 élèves ont entre 50 et 60% de réussite.

**2/ Sorties scolaires et classe découverte :**

- Classe de Mme Cazier : Sortie scolaire sur le thème de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

Le matin, visite de l'espace découverte de Rethondes et atelier Nénette et Rintintin (fabrication d'un porte-bonheur en laine).

L'après-midi, grand jeu et visite d'une carrière et d'un abri allemand.

La journée était intéressante. Toutefois, les élèves ont eu peu de temps pour se décontracter au cours de la journée, ils étaient donc agités en fin de journée.

- Classe de Mme Baisse : Classe découverte en Bretagne

La classe de Ce1-Ce2 est partie du 9 au 12 mai. Les élèves ont pu visiter le grand aquarium de Saint Malo, le Mont Saint Michel, la cité corsaire de Saint Malo ainsi qu'une frégate, pratiquer la pêche à pied et confectionner des nœuds marins.

Un blog a permis aux familles de suivre quotidiennement les activités de leurs enfants.

Tout le monde est revenu enchanté de son séjour. Un album photo souvenir a été confectionné et proposé aux familles qui l'ont toutes acheté.

Une nouvelle classe découverte est déjà en projet pour l'an prochain.

- Challenges sportifs avec l'USEP :

Le lundi 26/06 pour les CM1/CM2 et le jeudi 29/06 pour les CE1/CE2.

Les enseignantes réfléchissent quant à leur réadhésion à l'USEP pour la rentrée 2017. Le nombre de challenges est restreint alors que les frais d'adhésion sont assez élevés (427 euros pour 40 élèves).

D'autre part, avec les membres du SIRS, nous réfléchissons à l'organisation d'un ou plusieurs challenges internes aux écoles du RPI.

Nous notons également le départ de Jésaël Deparis qui intervenait en EPS 1h par semaine pour chaque classe. Le SIRS recherche donc une personne pour la remplacer.

### **3/ Coopérative :**

Le bilan définitif de la coopérative sera présenté lors du premier conseil d'école car il reste encore à déduire les factures des différentes sorties de fin d'année.

Voici un premier bilan :

Recettes :

- Participation volontaire des familles : 950€
- Subvention « Les enfants d'abord » : 920, 74 € pour Légantiers et 718.18€ pour Pronleroy

Dépenses principales :

- Classe découverte : 485.04€
- Sortie CM1/CM2 : 259€
- Sortie Maternelle : 595€
- Inscription USEP : 427€

Nous constatons que les photos de classe ont rapporté peu d'argent à la coopérative. Et peu d'élèves sont allés faire leur photo individuelle auprès de l'association des parents d'élèves. L'année prochaine, nous pensons donc refaire les photos de classe ainsi que les photos individuelles à l'école entre les vacances de la Toussaint et celles de Noël.

Par contre, les photos de fratries ne seront pas faites dans les classes mais il y aura toujours la possibilité de les faire avec l'association de parents.

### **4/ Rentrée 2017/2018 :**

Notre RPI est toujours en menace de fermeture et l'évolution des effectifs d'élèves pour la rentrée 2017 n'est pas positive.

Nous devrions avoir une décision officielle suite à la commission du 5 juillet.

Avec fermeture, Mme Bâisse aurait donc 12 CE1 et 13 CE2, et Mme Cazier 11 CM1 et 12 CM2.

#### **5/ Rythmes scolaires :**

Nous sommes dans l'attente d'un décret concernant la possibilité des communes de retourner à une organisation de la semaine de 4 jours.

**Après discussions et vote, le conseil d'école a approuvé ce retour à 4 jours.**

Mr Lesueur a envoyé une demande auprès du conseil général pour une nouvelle grille horaire en proposant de répartir les 2h du mercredi sur la semaine soit 30 minutes d'école en plus chaque après-midi. Ce qui impliquerait les horaires d'école suivants pour l'école de Légantiers : 9h/12h et 13h45/16h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le conseil général ne donnera pas réponse avant juillet/août. La faisabilité de ce retour à la semaine à 4 jours dès la rentrée 2017 semble donc compromise.

Mais quoi qu'il arrive Mr Lesueur précise que le SIRS mettra tout en œuvre pour un retour à la semaine à 4 jours pour la rentrée 2018.

#### **6/ Projet RPC :**

Le projet RPC avance conformément au planning. Suite à la mise à jour du programme en tout début d'année, la phase 2 du concours d'architecte a pu être lancée le 20 février 2017. Les 3 finalistes avaient jusqu'au 19 avril pour remettre leur projet.

Les 3 dossiers arrivés complets et conformes et ont été étudiés attentivement par un comité technique composé des 4 directeurs d'école, de la directrice périscolaire et de personnel qualifié. N'étant pas membres du jury, ces personnes ont rédigées une note de synthèse de chaque projet.

Les membres du jury, élus des communes membres se sont réunis le 24 mai matin pour désigner le lauréat.

Le cabinet « Atelier Architecture & Design » de Ons en Bray a obtenu la note la plus élevée. Leur projet répondant en tous points à notre programme a fait l'unanimité.

La future école du regroupement a désormais un visage.

Après quelques ajustements, le projet définitif sera approuvé début juillet, le permis de construire sera déposé en septembre pour début des travaux au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018. Le planning est serré mais réaliste pour une ouverture à la rentrée 2019.

Suivez l'avancement du projet sur le site [www.sirs-leshirondelles.fr](http://www.sirs-leshirondelles.fr), rubrique RPC

#### **7/ Listes de matériel pour la rentrée :**

Les listes ont été validées par le conseil d'école et seront transmises aux élèves avant la fin de l'année scolaire.

Elles seront également affichées devant l'école et présentes sur le site du SIRS les hirondelles.

#### **8/ Questions diverses:!**

Envoyé le 29/06/2017 par Mme Cazier

